

Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 3 (2003)

Artikel: La nouvelle culture de médiation familiale au sein de la famille
Autor: Silva Ceppi, Maria
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-352259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La nouvelle culture de médiation familiale au sein de la famille

Extrait d'une conférence de

M^{me} Maria Silva Ceppi,

Centro Coppia e Famiglia, Mendrisio

Introduction

La médiation au Tessin a débuté en 1991 lors de l'ouverture du Centre Couple et Famille à Mendrisio avant et à Locarno après.

Le centre couple et famille est un centre de consultation reconnu et partiellement subventionné par l'Etat où on s'occupe de tout problème lié à la vie de couple et de la famille.

Le Centre est devenu une réalité reconnue et appréciée par les usagers, la société en général et les autorités, grâce au travail des médiatrices et le travail de divulgation de la médiation par des conférences, des articles et des relations avec les autorités et d'autres associations.

La médiation est donc bien insérée dans le contexte tessinois.

Pendant plusieurs années je me suis occupée en tant que psychopédagogue et psychomotricienne de la problématique de l'enfance.

Au fil des années, surtout pendant la période où j'ai travaillé dans le secteur scolaire, je me suis rendue compte que l'enfant lui-même était le résultat d'une éducation basée plutôt sur la hiérarchie de la résolution du conflit où il fallait un gagnant et un perdant.

Tirillé souvent dans une histoire familiale où les parents étaient pris dans une lutte personnelle, l'enfant était de plus en plus seul-e et sa seule ressource pour demander de l'aide était de somatiser ou de problématiser son évolution. De là mon intérêt vers la médiation familiale avant et médiation dans le sens plus large après.

Je sens qu'on doit marquer en quelque sorte le changement de notre société en donnant à nos enfants une façon différente de se confronter avec les difficultés et les conflits qu'on rencontre dans le quotidien.

L'enfant, qui grandit dans une ambiance où le conflit est géré et affronté d'une façon constructive, pourra lui-même avoir une autre façon de se confronter dans la vie.

Si cette culture, en plus, s'élargit de la famille à l'école qui sont les deux sources principales d'apprentissage pour l'enfant, cela sera encore mieux car l'enfant, futur adulte, grandira naturellement dans une culture qui l'amènera à se confronter avec l'autre dans le respect mutuel.

Histoire de Paul, Marie et Aline

Je vais vous raconter brièvement ce qui m'a particulièrement touchée lors de la dernière séance d'une longue médiation entre deux conjoints où la façon de gérer leur relation était basée sur une lutte de pouvoir qui avait des répercussions dans le quotidien de leur gamine âgée de six ans.

C'était la séance où les deux devaient signer leur convention, résultat d'une longue confrontation et transformation, où les deux «ennemis» se retrouvaient enfin partenaires dans le partage du quotidien de leur petite.

Ils ont choisi la garde partagée et l'autorité parentale conjointe et je crois, de mon côté, qu'ils ont tous les atouts pour y réussir.

Le couple arrive bien habillé, au milieu leur petite, qui au lieu d'aller à l'école est amenée à connaître la dame et le lieu où ses parents ont pu trouver une autre façon de se confronter

pour permettre à Aline de continuer à avoir une maman et un papa dont elle pourra être fière.

Cela a été une séance très touchante où la petite allait des bras de papa aux bras de maman, toute fière dans sa belle robe de fête.

Ils sont partis les trois ensemble, ils avaient réservé un restaurant où dîner : il fallait marquer en quelque sorte cet événement.

Si je raconte cet épisode c'est parce que ce jour-là, j'ai senti qu'Aline avait reçu de ses parents un très beau cadeau: elle avait vu que malgré leur conflit ils avaient pu trouver une bonne solution qui lui permettra de continuer à avoir sa maman et son papa sans peur de blesser l'un ou l'autre, sans peur de perdre l'un ou l'autre, enfin sans se sentir partagée entre deux.

Je crois qu' Aline verra le monde qui l'entoure avec des yeux différents et qu'elle aura des choses à apprendre à ses petits copains!

plus complexe car nous savons tous que les sentiments ne sont pas statiques et qu'ils évoluent.

L'isolement, l'expansion économique puis, depuis 1970, les conséquences de la crise économique secouent l'équilibre familial et les chiffres reflètent une modification significative des fonctionnements familiaux, le taux de divortialité est en constante augmentation.

Tous les discours des sciences humaines et notamment de la psychologie, ont rendu évidente la nécessité de la présence de deux parents auprès de l'enfant pour l'aider et l'accompagner dans son évolution.

Voilà que la médiation devient un pont entre le passé et le futur, qui offre un espace de compréhension du problème.

Espace qui permet, avec le temps, d'élaborer la situation nouvelle et qui favorise pour les parents



Le couple n'est plus une assurance pour l'avenir

La séparation ou le divorce sont les indices d'une difficulté à trouver des repères dans une époque en plein changement.

La fin du XIX^e siècle a marqué un changement des rituels, des modes de vie et la mise en place de nouvelles normes sociales.

Si le mariage se concluait encore jusqu'à la seconde guerre mondiale sur un mode économique, le XX^e siècle marque l'affirmation du choix du conjoint par les intéressés eux-mêmes.

La base de l'amour est construite aujourd'hui sur le choix amoureux, le droit à l'épanouissement personnel, professionnel et c'est bien là le pari le

le fait de conserver leurs responsabilités, d'être acteurs de leurs décisions et d'organiser par eux-mêmes les nouvelles relations familiales.

Je pense qu'il est important de réfléchir un moment sur la conjugalité et je fais, à présent référence à la définition du couple donnée par Yves Savoy:

«Le couple est toujours en formation, en transformation.

Comme la pensée, la relation de couple n'est pas une chose, mais un phénomène.

Vivre en couple, c'est le passé de chacun qui vient nourrir le présent à deux, pour devenir le futur à trois, voire à quatre.»

C'est notre modèle familial qui modélise nos gestes, nos habitudes, nos rythmes, nos rites.

Dans le temps, l'enfant va emmagasiner des images, des odeurs, des mots : c'est l'acquisition de la culture familiale, un patrimoine que chacun transmet à ses propres enfants.

Quelque mots pour situer aussi le conflit en général

Le conflit peut être une source de développement personnel et social, une affirmation du soi et une recherche des relations plus justes et équilibrées.

C'est une manière de grandir quand les tensions peuvent être exprimées pour après aller vers des issues constructives.

Winnicott le souligne : le conflit fait partie de l'évolution de tout individu «Une grande partie des rages et de crises de colère de la petite enfance tourne autour de cette lutte décisive entre la réalité intérieure et la réalité extérieure et il faut reconnaître la normalité de ces tiraillements» (Winnicott : «L'enfant et sa famille, les premières relations»)

Les étapes d'une médiation me permettent de voir comment un changement peut devenir source d'une nouvelle façon de dialoguer et de communiquer.

Le conflit se transforme, des nouvelles relations se créent, un nouveau mode de concevoir les relations et d'affronter la souffrance devient pour les enfants un nouveau modèle de vie.

Cela n'est pas facile et demande du temps.

Au début d'une séparation, on a plutôt tendance à démolir qu'à construire et il est très difficile de faire confiance à celui ou à celle qu'on a combattu avec tant de haine.

Au début, les deux sont animés plutôt par le besoin d'avoir raison plus que de se comprendre et de comprendre ce qui se passe.

Les sujets qui se rencontrent en médiation ont traversé une crise ou sont en crise. Ils affrontent une situation nouvelle et ils se trouvent entre deux états.

Mon travail en tant que médiatrice est d'essayer d'ouvrir un espace à la parole, à sa circulation, un espace suffisamment sécurisant pour que les

personnes puissent choisir d'évoquer ou non les moments de leur histoire.

Une très belle définition de la médiation est celle que Jocelyne Dahan a donné dans son dernier livre :

médiation familiale : renouer le dialogue, protéger les enfants, dépasser la crise.

Donc ce nouveau mode d'affronter une crise, d'en parler, de trouver ensemble des possibles solutions devient pour tous les membres de la famille un nouveau mode d'affronter les difficultés.

Dans ma pratique, je rencontre les enfants pour entendre leur parole et avec eux, je profite pour élaborer ce qu'ils sont en train de vivre.

L'enfant n'exprime pas nécessairement ses sentiments à ses parents lors d'une séparation, non par manque de confiance ou d'amour, mais pour se protéger de la peur de les perdre.

La séparation des parents représente une des expériences les plus traumatisantes dans la vie d'un enfant. Puisqu'il les voit comme une unité, il désire toujours leur réconciliation : alors que pour les parents la séparation représente une solution, pour les enfants elle marque le début des problèmes.

Dans le nouveau droit du divorce la possibilité est donnée à l'enfant de s'exprimer et cela est très important : c'est le principe sur lequel se fonde la nouvelle culture : donner à tout le monde la possibilité de s'exprimer.

Si on part du principe que le divorce représente une transformation de la famille, il est évident qu'on ne peut pas séparer l'enfant de ses parents et que l'intérêt de la famille est aussi celui de l'enfant.

L'enfant doit sentir qu'il peut s'exprimer librement, avoir conscience qu'en parlant il ne trahit pas les parents et qu'il a le droit d'être avec les deux parents sans se sentir coupable.

Dans ma pratique, je dois relever que tous les enfants manifestent le besoin et le désir d'avoir la liberté d'aimer les deux parents. Et c'est le message que je transmets aux parents.

Le processus de médiation aide le maintien d'une relation positive et satisfaisante parmi les

membres de la famille, ce qui est un puissant facteur de protection dans le développement de l'enfant.

La garde partagée est la formule qui répond le mieux aux aspirations des enfants, la presque totalité de ceux-ci ne souhaitent pas la séparation de leurs parents et veulent surtout conserver leur relation avec les deux.

La séparation, donc, n'est pas seulement perte et destruction mais elle est aussi transformation d'une relation conjugale et maintien de la relation parentale.

Voilà le message important qui naît au sein de la famille: séparation du couple conjugal vécu non comme fin de la famille mais comme continuation de la relation parentale.



Bibliographie

«Se séparer sans se déchirer» :
Jocelyne Dahan - Evangeline De Schonen-Desarnauts

«Les parents se séparent» :
Richard Cloutier - Lorraine Filion - Harry Timmermans

«La médiatrice et le conflit dans la famille» :
Claire Denis

«L'enfant et la famille: ses premières relations» :
Winnicot

«Duo Duel» :
Jean Yves Savoy